

l'an deux mil vingt-trois
le vingt-huit mars à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
COSTEDOAT, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, LAMIRAL, MILON, MUNIER,
PASSET, SANTINHO

Date de convocation
23 MARS 2023

formant la majorité des membres en exercice.

**Date d'affichage
de la convocation**
23 MARS 2023

Pouvoirs : M. DIOP a donné procuration à M. BONY
Mme GIBAUD-AZIZA a donné procuration à M. PASSET
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme FLOHIC
Mme LE MOING a donné procuration à M. FOUILLOT
Mme RANCE a donné procuration à M. LAMIRAL

**Date d'affichage
de la délibération**
6 AVRIL 2023

Absent : .M. CZEPCZAK

Nombre de conseillers 19

M. SANTINHO a été élu secrétaire

Présents 13

Votants 18

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 15 février 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 15 février 2023.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 6 avril 2023
La Maire
Claire CHERET

